



20 janvier 2022

BULLETIN D'INFORMATION

AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Grille tarifaire applicable au 1^{er} juillet 2022

L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) devrait adopter en ce début d'année la grille tarifaire applicable au 1^{er} juillet 2022. D'après les informations reçues, les principaux changements par rapport à la situation actuelle seront les suivants :

- Indexation potentielle des tarifs de 2%. Le % pourrait être inférieur ou supérieur. Le niveau d'augmentation est notamment tributaire des discussions avec le gouvernement du Québec pour le cadre financier de l'ARTM.
- Retrait de la majorité des titres qui relèvent de la tarification locale (ex : titres autobus propres aux anciens secteurs de CIT, titres STM, titres STL, titres RTL).
- Maintien de certains titres relevant des anciennes grilles locales. Ils seront majorés progressivement, une fois par année, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par leur équivalent (soit le titre *tous modes* ou le titre *bus partout*)
- Introduction des titres *tous modes A* (Montréal) et *AB* (Montréal-Longueuil-Laval). Les titres *tous modes ABC* et *ABCD* sont déjà en service depuis le 1^{er} juillet 2021.
- Introduction des titres *bus partout*, qui permettront à la clientèle de circuler et de correspondre dans les circuits d'autobus offerts par les exploitants.
- Introduction des titres *REM transitoire* à l'usage de la clientèle qui empruntera les services de transport collectif à destination ou en partance de Montréal, en passant par l'axe du pont Champlain (et donc éventuellement par le biais du Réseau express métropolitain). Dès la mise en service du REM, ces titres seront majorés. À terme, l'ARTM vise à les remplacer par les titres *tous modes ABC* ou *tous modes ABCD*.

RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

Rappel concernant le processus de désignation des représentant.es de la Couronne-Sud au conseil d'administration d'exo

La réunion des maires des municipalités locales de la Couronne-Sud ayant pour objet l'élection de des administrateurs-trices au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo) se tiendra en visioconférence le 2 février 2022, de 9 h 00 à 11 h 00. exo profitera aussi de la rencontre pour présenter son organisation, son fonctionnement, ses défis et projets.

Selon les dispositions de l'article 26 de la *Loi sur le Réseau de transport métropolitain*, les maires de chacune des municipalités convoquées doivent déposer, au plus tard au début de la réunion, une résolution de leur conseil municipal respectif qui indique les noms des candidats qu'il propose



20 janvier 2022

BULLETIN D'INFORMATION

en regard des postes à combler. Il est recommandé de faire parvenir ces résolutions électroniquement à l'avance, à l'adresse secretariatgeneral@exo.quebec.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Principaux points traités lors de la dernière séance du conseil d'administration du 9 décembre 2021

- La CMM demande au ministre des Transports du Québec, Monsieur François Bonnardel :
 - L'aménagement d'une voie réservée pour autobus sur le futur pont de l'Île-aux-tourtes;
 - L'aménagement de voies réservées sur l'Autoroute 40 de part et d'autre du pont de l'Île-aux-Tourtes dans le cadre de l'élaboration et du déploiement du Réseau métropolitain de voies réservées afin de renforcer le réseau de transport en commun métropolitain structurant dans ce secteur de la région métropolitaine de Montréal.
- Le Conseil adopte une [déclaration concernant le logement](#) et en transmet copie à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest;
- La CMM a modifié sa réglementation interne pour tenir compte de la mise à jour des commissions. Les principaux changements étant la fusion des commissions de l'aménagement et du transport en une seule commission, ainsi que la création de la commission sur la culture et le patrimoine. Par ailleurs, en ce qui concerne le comité consultatif agricole (CCA), le Conseil de la CMM peut choisir les membres élus du CCA parmi ceux d'un conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la CMM et non plus uniquement parmi les membres du conseil d'administration;
- La vice-présidence du conseil d'administration de la CMM est attribuée au maire de Laval, Monsieur Stéphane Boyer (la présidence du conseil de la CMM est occupée d'office par la mairesse ou le maire de Montréal, en vertu de la Loi);
- La vice-présidence du comité exécutif de la CMM est attribuée à la mairesse de Longueuil, Madame Catherine Fournier (le président du Conseil de la CMM agit aussi comme président du comité exécutif);
- Les membres suivants du comité exécutif sont nommés :
 - M. STÉPHANE BOYER, Maire de la Ville de Laval
 - M. SYLVAIN OUELLET, Vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal
 - MME DOMINIQUE OLLIVIER, Vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal



20 janvier 2022

BULLETIN D'INFORMATION

- M. LUC RABOUIN, Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal
- M. DENIS MARTIN, Maire de la Ville de Deux-Montagnes
- M. MARTIN DAMPHOUSE, Maire de la Ville de Varennes
- Le Conseil désigne comme membres du conseil d'administration de l'ARTM les maires siégeant au comité exécutif;
- Nominations des membres des commissions consultatives :

Aménagement et mobilité	Culture et patrimoine	Dévelop. économique, finances et emploi	Environnement et transition écologique	Habitation et cohésion sociale	Comité consultatif agricole
Présidente Marie Plourde Montréal	Présidente Chloe Hutchison Couronne Sud	Présidente Doreen Assaad Longueuil	Président Alexandre Warnet Laval	Président Guillaume Tremblay Couronne Nord	Présidente Marilyn Nadeau Couronne Sud
Vice-président Patrick Charbonneau Couronne Nord	Vice-présidente Nathalie Goulet Montréal	Vice-président François Limoges Montréal	Vice-président Marc-André Guertin Couronne Sud	Vice-président Peter McQueen Montréal	Julie Boivin Couronne Nord subs : Patrick Charbonneau
Vice-présidente Lise Michaud Couronne Sud	Vice-président Claude Laroche Laval	Vice-président Sébastien Nadeau Couronne Nord	Vice-président Jérôme Normand Montréal	Vice-président Jonathan Tabarah Longueuil	Nancy Cormier Longueuil
Robert Beaudry Montréal	Ericka Alneus Montréal	Jean Claude Boyer Couronne Sud	Anne Barabé Longueuil	Benoit Dorais Montréal	Ray Khalil Laval
Vasilios Karidogiannis Laval	Pierre Charron Couronne Nord	Richard Deschamps Montréal	Virginie Journeau Montréal	Pierre Lessard-Blais Montréal	Laurence Lavigne Lalonde Montréal
Sophie Mauzerolle Montréal	Marianne Giguère Montréal	Yannick Langlois Laval	Laurence Lavigne Lalonde Montréal	Flavia Alexandra Novac Laval	<u>Membres agricoles</u> Ginette Blondin UPA Montérégie Ouest Charles Boulrice UPA Montérégie Est UPA Outaouais-Laurentides (Couronne Nord) UPA anaudière UPA Outaouais-Laurentides – (Montréal et Laval)
Marjolaine Mercier Longueuil	Sylvain Larocque Longueuil	Luc Rabouin Montréal	Marie-Andrée Mauger Montréal	Despina Sourias Montréal	
Julie Roy Montréal	Alexander Norris Montréal	Véronique Tremblay Montréal	Mathieu Traversy Couronne Nord	Stéphane Williams Couronne Sud	

Dates et événements à venir

- 28 janvier 2022 : 1^{re} séance de formation aux élu.es offertes par la CMM
- 4 février 2022 : 2^e séance de formation aux élu.es
- 24 février 2022 : Discours inaugural de la CMM